



CATALOGUE DE FORMATIONS 2021 - 2022

LIGUE PACA DU SPORT ADAPTE



POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ-NOUS :
04.42.04.94.01- CONTACT@LIGUEPACASA.FR

AGREMENT N°93131739113
SIRET 329.231.864.000.45

V6- Dernière mise à jour le 28 Janvier 2022



"La Ligue PACA du Sport Adapté, en collaboration avec les six Comités Départementaux de Sport Adapté de la région, est reconnue depuis plusieurs années comme une référence dans la pratique des Activités Physiques et Sportives pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Notre expertise nous permet de proposer, à l'aide de notre Organisme de Formation "PACAFSA", des sensibilisations et des formations adaptées aux besoins spécifiques des publics et de leur prise en charge.

Nos formations sont destinées à tous les bénévoles et/ou professionnels du champ du sport, du médico-social et de la santé. Elles ont pour but d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences afin de garantir une qualité de prise en charge des publics qui relèvent du sport adapté.

Nous proposons également des formations à destination des publics en situation de handicap afin de les valoriser et de les inclure dans le dispositif du Sport Adapté."

Jean-Georges DESENS,
Président de la Ligue PACA du Sport Adapté

SOMMAIRE

4	Notre Organisme de Formation
5	Parcours de formation
6	Financement des formations
7	Formations Fédérales
8	> Attestation de Qualification Sport Adapté
13	> Diplôme Fédéral animateur Sport Adapté
18	> Formation Formateur Aisance Aquatique
20	Formations Thématiques
22	- Les violences dans le sport
23	- Les spécificités et besoins du public: la
24	responsabilité éthique dans le Sport Adapté
	- Officiel en Sport Adapté
25	Formation régionale des Bénévoles et/ou Dirigeants du Sport Adapté
28	Calendrier des formations 2021-2022
29	Contacts et inscriptions
30	Nos partenaires



COMPÉTENCES VISÉES

- Développer ses connaissances sur les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique
- Concevoir, animer et évaluer un projet en activités physiques et sportives adaptées ou en sport adapté en partant de l'analyse des besoins singuliers des pratiquants
- Choisir les démarches pédagogiques permettant au sujet de s'engager, d'apprendre et de donner du sens à ses apprentissages
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre au sujet d'acquérir une réelle autonomie
- Inscrire sa pratique dans les dispositifs de la FFSA

NOTRE ORGANISME DE FORMATION - PACAFSA QUI SOMMES-NOUS ?

La Ligue Sud-PACA du Sport Adapté est une association, loi 1901, affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté.

Elle a pour mission de promouvoir le Sport Adapté sur les six départements de la région.

Elle est référencée sur Datadock comme Organisme de Formation (OF) sous le numéro de déclaration suivant : 93131739113.

L'objectif de notre OF est d'améliorer les compétences et les savoirs de nos partenaires et des acteurs de terrain dans le but de développer la pratique des activités physiques et sportives des publics en situation de handicap mental et/ou psychique sur l'ensemble du territoire régional.

La Ligue est donc l'organe central des formations relatives au sport adapté, au public qui en relève et à sa prise en charge, au travers des APSA, sur l'ensemble de la région Sud-Paca.

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels du secteur des activités physiques adaptées, du secteur de la santé et du secteur médico-social.

NOS VALEURS RESPECT, INTEGRITE, TOLERANCE, EQUITE

NOTRE DEMARCHE QUALITE

La Ligue PACA du Sport Adapté est en cours de certification QUALIOPI.

Cette certification vise à garantir la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions et donne une plus grande lisibilité de l'offre de formation

**96,2% de satisfaction globale
des stagiaires de notre OF**

PARCOURS DE FORMATION

JE SUIS BENEVOLE

Dans une association affiliée
au Sport Adapté



- > AQSA
- > Officiel en Sport Adapté
- > Formation régionale des dirigeants et bénévoles du Sport Adapté
- > Formations thématiques
- > Formateur en Aisance Aquatique
- > Initiateurs en Sport Adapté*
- > Accompagnateur en Sport Adapté*

Dans une association non
affiliée au Sport Adapté



- > AQSA
- > Officiel en sport adapté
- > Formations thématiques

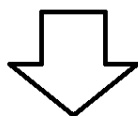
Je souhaite me
professionnaliser (travailler
avec un diplôme contre
rémunération)



- > CQP Moniteur en Sport Adapté *
- > DEJEPS APSA*
- > Licence STAPS APAS*
- > BPJEPS APT*

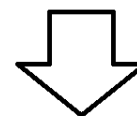
JE SUIS PROFESSIONNEL

Dans le secteur du Sport et je souhaite
suivre une formation complémentaire



- > AQSA
- > Initiateurs en Sport Adapté*
- > Accompagnateur en Sport Adapté*
- > Officiel en Sport Adapté

Dans un autre secteur et je souhaite être
rémunéré pour mettre en place des
Activités Physiques et Sportives Adaptées



- > CC AIPSH (en complément d'un BPJEPS)*
- > CQP Moniteur en Sport Adapté*
- > DEJEPS APSA*
- > Licence STAPS APAS*
- > BPJEPS APT*

*Les formations avec une * ne sont pas proposées par notre Organisme de Formation*

Retrouvez les fiches descriptives de chacune de nos formations dans ce catalogue.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail contact@liguepacasa.fr ou par téléphone au 04.42.04.94.01

FINANCEMENT DES FORMATIONS



EMPLOYEUR

Votre employeur peut prendre en charge votre formation si celle-ci est identifiée dans son plan de développement des compétences (ex-plan de formation) ou s'il juge que cette formation permet d'assurer l'adaptation de ses salariés à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper leur emploi.

OPERATEUR DE COMPETENCE (OPCO)

Les OPérateurs de COmpétences ont pour principale mission d'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles. Certains employeurs cotisent auprès d'OPCO, ce qui peut vous permettre (en accord avec votre direction) de contacter l'OPCO de votre branche afin d'effectuer une demande de prise en charge du financement.

POLE EMPLOI

Cet organisme finance prioritairement les formations des demandeurs d'emploi. La seule condition est d'être inscrit à Pôle Emploi et d'avoir validé son projet de formation avec un conseiller. Nous pourrions, sur demande, vous transmettre un devis via « Kairos », plateforme dématérialisée de Pôle Emploi. Pôle Emploi peut également compléter un financement CPF s'il n'est pas suffisant.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le CPF permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation, mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. En 2015, ce dispositif a remplacé le DIF. Depuis le 1er janvier 2019, dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le CPF est crédité en euros et non plus en heures. Les formations éligibles sont inscrites au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles (RNCP) comme le CQP Moniteur en Sport Adapté, le CC AIPSH, le DEJEPSAPSA, etc.

Plus d'informations : moncompteformation.gouv.fr

FINANCEMENT INDIVIDUEL

Vous prenez en charge le coût de votre formation sur vos fonds propres : des coûts réduits peuvent vous être proposés pour certaines formations (exemple : AQSA - page).



FORMATIONS FEDERALES

- ATTESTATION DE QUALIFICATION EN SPORT ADAPTE
- DIPLOME FEDERAL ANIMATEUR SPORT ADAPTE
- FORMATEUR AISANCE AQUATIQUE

ATTESTATION DE QUALIFICATION EN SPORT ADAPTE

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'État ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.



Public visé - Pré-requis :

Cette formation est qualifiante* pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'activité(s) physique(s) et sportive(s) auprès de tout public :

- Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement supérieur : Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP

Et est ouverte mais non qualifiante pour des bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club

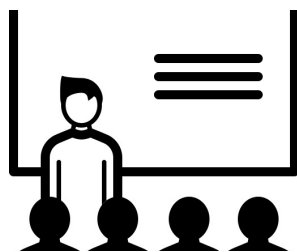
* L'AQSA est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires



- **Nombre de places: 12 par module**
- **Délai d'accès: 1 à 6 mois**
- **Modalités d'accès: pré-inscription en ligne - Inscription validée à réception d'un mail de confirmation de l'OF**
- **Durée de la formation: 62 heures (21h + 21h + 20h)**



- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**
- **Locaux et plateaux techniques accessibles**
- **Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire**



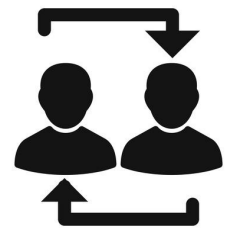
MODULE 1

Ce premier module apporte une connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique des activités physiques et sportives et de leur environnement



MODULE 2 2 options possibles

Ce deuxième module permet de concevoir une intervention pédagogique pour permettre aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique de comprendre et de progresser dans une discipline sportive tout en respectant la logique de l'activité



MODULE 3

Ce troisième module est un stage pédagogique en association sportive. Il vise à mettre en application des compétences acquises lors des modules 1 et 2, dans la conduite de son enseignement sportif dans la durée

Les allègements concernant cette formation:

Les titulaires d'un diplôme du travail social ou de la santé (éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, aide médico-psychologique, infirmier travaillant en psychiatrie, psychomotricien, etc.) peuvent être allégés du module 1 de l'AQSA.

Validation de la formation:

La délivrance de l'AQSA (dans l'option de la discipline sportive concernée) est soumise à la certification des compétences du stagiaire lors d'une évaluation portant sur l'animation d'une séance en fin de projet dans le cadre du stage réalisé. Au terme de son cursus de formation, le candidat se verra remettre le diplôme de l'Attestation de Qualification Sport Adapté dans l'option de sa discipline sportive.

Financement:

Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant,

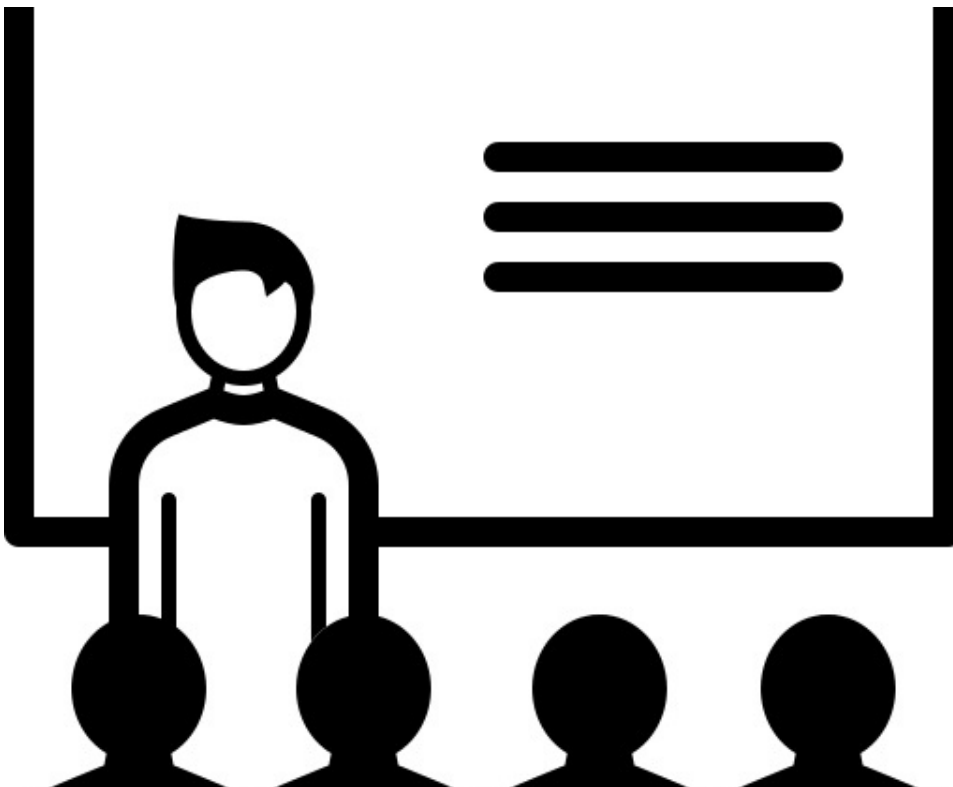
Tarif global de la formation AQSA: 975 euros (plein tarif)

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social

Organisme de formation PACAFSA
Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr

Taux de satisfaction de l'AQSA: 98%





MODULE 1 - CONNAISSANCE DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES OU ATTEINTES DE TROUBLES PSYCHIQUES, DES CONTEXTES DE LA PRATIQUE D'A.P.S. ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

MODULE COMMUN À TOUTES LES DISCIPLINES SPORTIVES

CONTENU

- Notions de handicap, déficience, maladie
- Les déficiences intellectuelles : origines, évolutions, conséquences pour la vie des sujets dans les domaines éducatifs, sociaux, économiques, culturels
- Les troubles psychiques : les pathologies, le soin
- Identifier des besoins
- La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive, conventions avec les autres fédérations
- Le secteur spécialisé : caractéristiques, objectifs, organisation, missions
- Représentations du handicap et intervention éducative
- Les démarches pédagogiques, identification, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages

Durée et coût du Module 1

- > 21 heures / 3 jours
- > Coût pédagogique intra (plein tarif) : 450 €
- > Coût pédagogique intra (tarif individuel) : 240 €
- > Coût pédagogique inter: 1000 euros (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les publics relevant de la délégation de la F.F.S.A
- Connaître la F.F.S.A et ses finalités, comprendre son organisation
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers



Durée et coût du Module 2

- > 21 heures / 3 jours
- > Coût pédagogique intra (plein tarif) : 450 €
- > Coût pédagogique intra (tarif individuel) : 240 €
- > Coût pédagogique inter: 1000 euros (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

MODULE 2 - INTERVENTION PEDAGOGIQUE

MODULE CENTRE SUR UNE DISCIPLINE SPORTIVE

CONTENU

- Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association
- Didactique appliquée de la discipline sportive
- Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques
- Enseignement de l'activité auprès de ces personnes
- L'aménagement du milieu
- Organisation des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline)
- Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation

OBJECTIFS

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en oeuvre des situations permettant au sujet d'apprendre
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation
- Analyser sa pratique
- Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins



MODULE 2 - INTERVENTION PEDAGOGIQUE

OPTION : ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

CONTENU

- Les prérogatives des diplômés d'Etat (BEES, BPJEPS) en activité physique pour tous et les indications pour l'intervention auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique
- Rappel de la méthodologie de projet et de sa contractualisation pour que le sujet soit au centre du dispositif
- L'analyse de la demande, la conception du projet (en fonction de l'origine de la demande)
- Classification des activités en trois grands domaines à partir des processus en jeu dans les dimensions cognitives, psychiques et affectives : activités d'adaptation à un environnement, activités de revendication de ses capacités, activités de création, de production et de représentation d'un langage corporel symbolique
- Conception de la notion de besoins et hypothèses d'identification pour choisir des supports en lien avec les problématiques des pratiquants
- Les démarches pédagogiques : importance du choix en fonction des besoins des sujets
- Elaboration et conduite de séances pédagogiques pour que le sujet soit acteur de ses engagements
- Elaboration d'outils d'observation et d'évaluation permettant l'identification des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques, pour analyser sa pratique
- Séances pédagogiques auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique : préparation, animation, observation, évaluation
- Réseaux, partenaires, personnes ressources, place de la FFSA

Durée et coût du Module 2

> 21 heures / 3 jours

> Coût pédagogique intra (plein tarif) : 450 €

> Coût pédagogique intra (tarif individuel) : 240 €

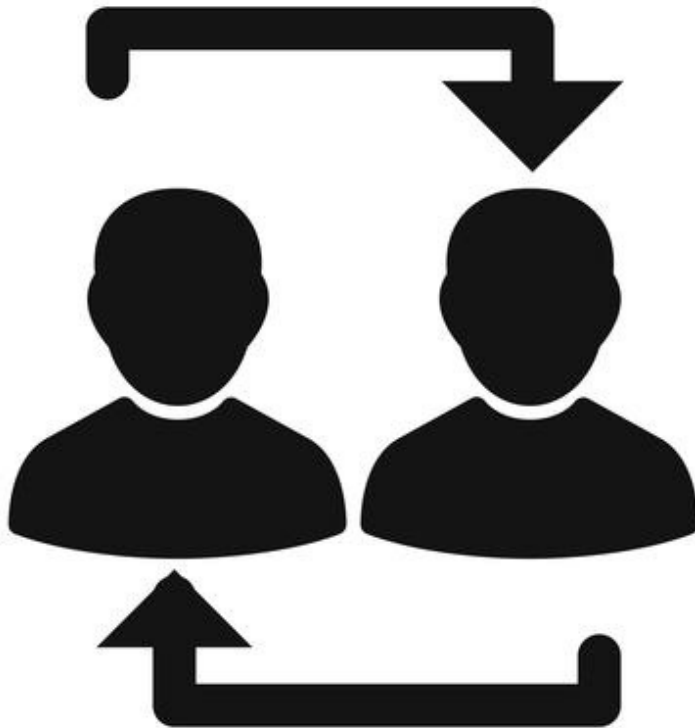
> Coût pédagogique inter: 1500 euros (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Identifier ses prérogatives d'exercice professionnel et leurs limites (découverte des activités)
- Elaborer des projets en fonction de la nature de la demande et des partenariats (personne, institution, famille, associations sportives ou de loisirs ...)
- Contractualiser les projets pour que chaque sujet soit pris en compte dans sa dimension cognitive, psycho-affective, motrice
- Concevoir son intervention pour favoriser l'engagement, les apprentissages, la progression de chacune des personnes à partir du sens qu'elles peuvent donner à ce qui est proposé
- Choisir des supports d'activité à partir d'une identification préalable des besoins des pratiquants et des processus en jeu dans l'activité
- Mettre en oeuvre des démarches pédagogiques, des régulations permettant à chaque sujet de découvrir, d'explorer, d'apprendre en s'ouvrant à l'autre
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation pour identifier les progrès et permettre aux pratiquants de les identifier en fonction de leurs capacités
- Analyser sa pratique pour demeurer au plus proche des besoins des sujets
- Elaborer des outils de communication avec les partenaires pour qu'ils puissent prendre en compte ce qui s'est passé dans les activités proposées
- S'appuyer sur des réseaux de personnes ressources pour faire évoluer les projets



Durée et coût du Module 3

- > 20 heures de stages
- > 1 jour de certification
- > Coût pédagogique : 75 €

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

Convention entre l'OF, le stagiaire et le lieu de stage
 Suivi et accompagnement du stagiaire
 Analyse des cycles proposés
 Attestation de fin de stage
 Diplôme AQSA

MODULE 3 - CERTIFICATION

STAGE EN STRUCTURE SPORTIVE

CONTENU

- Le stage pédagogique en situation d'une durée de 20h (30h pour la mention APT) se déroule de manière fractionnée. Il s'agit de conduire son enseignement dans la durée. Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage : association affiliée à la FFSA, association affiliée à la fédération délégataire de la discipline.
- A l'issue du stage, le stagiaire réalise un rapport auquel il intègre une attestation de la structure d'accueil certifiant la durée et les conditions de mise en oeuvre du stage.

LE RAPPORT DE STAGE DEVRA METTRE EN EVIDENCE

- La présentation des personnes accueillies dans l'activité (caractéristiques, besoins)
- Les objectifs visés
- Le contenu, le déroulement et l'évaluation des séances, incluant les aménagements et moyens pédagogiques utilisés
- Une analyse de son intervention

Ce document servira de support pour le jury lors de la certification du stage

COMPETENCES ATTENDUES

- Réinvestir les compétences et connaissances élaborées durant les modules
- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet dans la discipline sportive partant des besoins des personnes accueillies dans l'activité
- Evaluer la portée de son intervention, les progrès des pratiquants afin de les communiquer aux personnes qui en ont la responsabilité (professionnels de structures spécialisées, responsables d'association sportive, parents...)

DIPLOME FEDERAL D'ANIMATEUR EN SPORT ADAPTE

Le Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans les établissements médico-sociaux.

Public visé - Pré-requis :

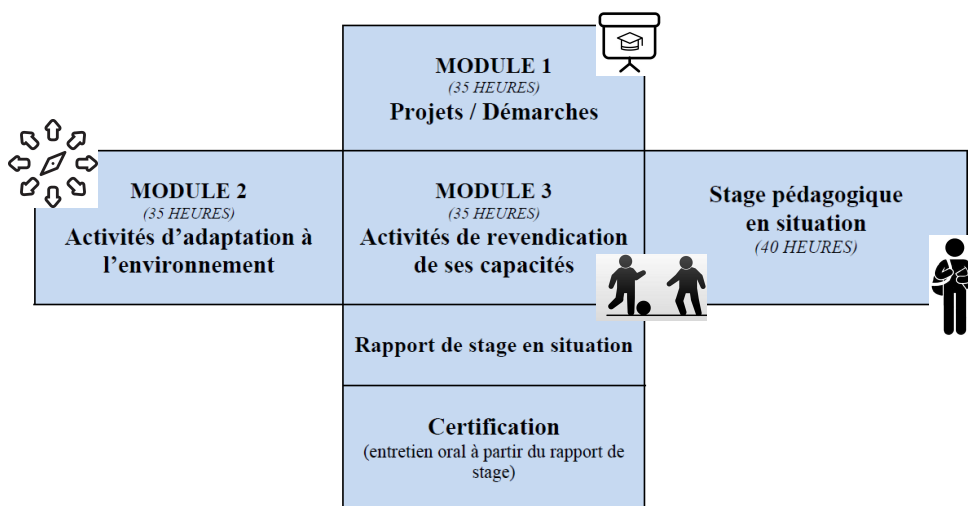
Cette formation est qualifiante* pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel des champs du médico-social et de la santé.

- Diplôme d'éducateur spécialisé
- Diplôme de Moniteur Educateur

**Le diplôme fédéral d'animateur en sport adapté est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires*

- **Nombre de places: 15 par module**
- **Délai d'accès: 1 à 6 mois**
- **Modalités d'accès: pré-inscription en ligne - Inscription validée à réception d'un mail de confirmation de l'OF**
- **Durée de la formation: 145 heures (35h + 35h + 35h + un stage de 40h)**

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**
- **Locaux et plateaux techniques accessibles**
- **Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire**



Les allègements concernant cette formation:

Les titulaires d'un diplôme "AQSA" peuvent être allégés du module 1 du diplôme d'animateur en Sport Adapté.

Validation de la formation:

La délivrance du DFASA est soumise à la certification des compétences du stagiaire lors d'une évaluation portant sur l'animation d'une séance en fin de projet et sur un entretien oral dans le cadre du stage réalisé. Au terme de son cursus de formation, le candidat se verra remettre le diplôme d'Animateur en Sport Adapté

Financement:

Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant,

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social

Organisme de formation PACAFSA
Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr

Taux de satisfaction du DF ASA: 84 %



Durée et coût du Module 1

- > 35 heures / 5 jours
- > Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €
- > Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360 €
- > Coût pédagogique intra: 1300 euros (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.
Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques
Attestation de présence et de fin de formation.

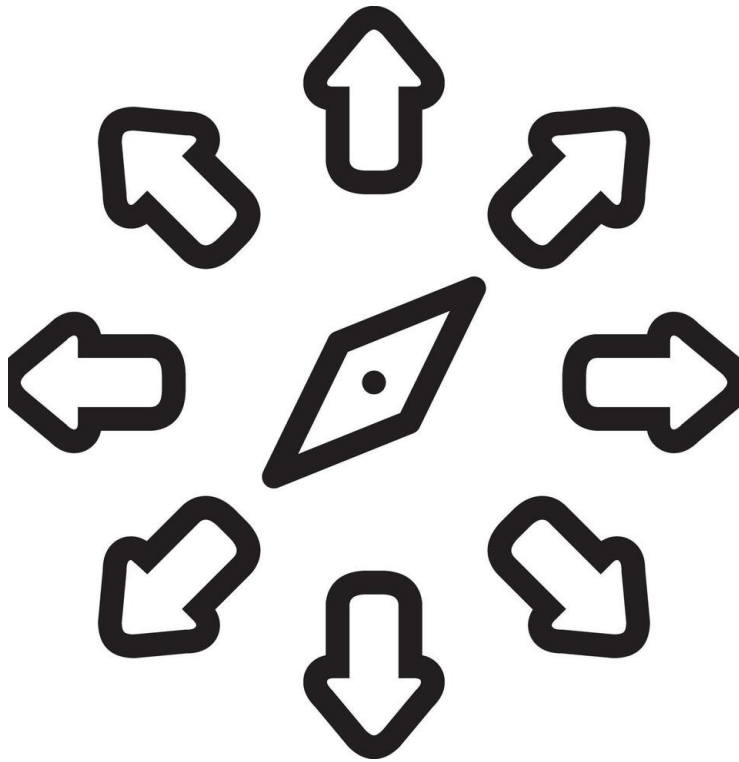
OBJECTIFS

- Concevoir un projet en APSA ou en sport adapté partant de l'identification des besoins singuliers des personnes accompagnées
- Coordonner ce projet au dispositif institutionnel et au projet individuel
- Concevoir la mise en oeuvre de ces activités dans une dimension de médiation éducative
- Choisir des supports d'activités dont les processus en jeu peuvent apporter une réponse aux besoins singuliers des sujets
- choisir des démarches d'intervention permettant au sujet d'être acteur de ses découvertes Et de ses apprentissages
- Connaître les différents champs de pratique de la FFSA pour orienter les sujets au regard de leurs centres d'intérêt et de leurs besoins

MODULE 1 - PROJET AUTOUR DU JEU / DEMARCHES

CONTENU

- La rencontre et ses effets : nouage relationnel et reconnaissance du sujet
- Qu'est-ce qu'une médiation ?
- La posture éducative
- Classification des activités à partir de l'analyse des processus affectifs, psychiques, cognitifs en jeu dans leur logique interne place du jeu
- Méthodologie du projet (analyse des caractéristiques et des besoins singuliers des pratiquants, objectifs, choix des supports d'activités, mise en œuvre, évaluation à partir d'études de cas)
- La FFSA : ses objectifs, son organisation, ses secteurs de pratique et leur réglementation



MODULE 2 - ACTIVITÉS D'ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT (COURSE D'ORIENTATION)

CONTENU

- **Caractéristiques du public**
- **Logique interne de l'activité**
- **Projet de cycle**
- **Interventions auprès de deux groupes de jeunes**
- **Démarches pédagogiques et processus en jeu**
- **Aménagement du milieu et du matériel**
- **Adaptations spécifiques**
- **Présentation des conduites types d'un sujet confronté à une activité (problématiques types)**
- **Création d'un outil d'observation de séance**
- **Référentiels d'évaluations et outils d'auto-évaluation**
- **Réglementation Fédérale et projets des pratiquants**

Durée et coût du Module 2

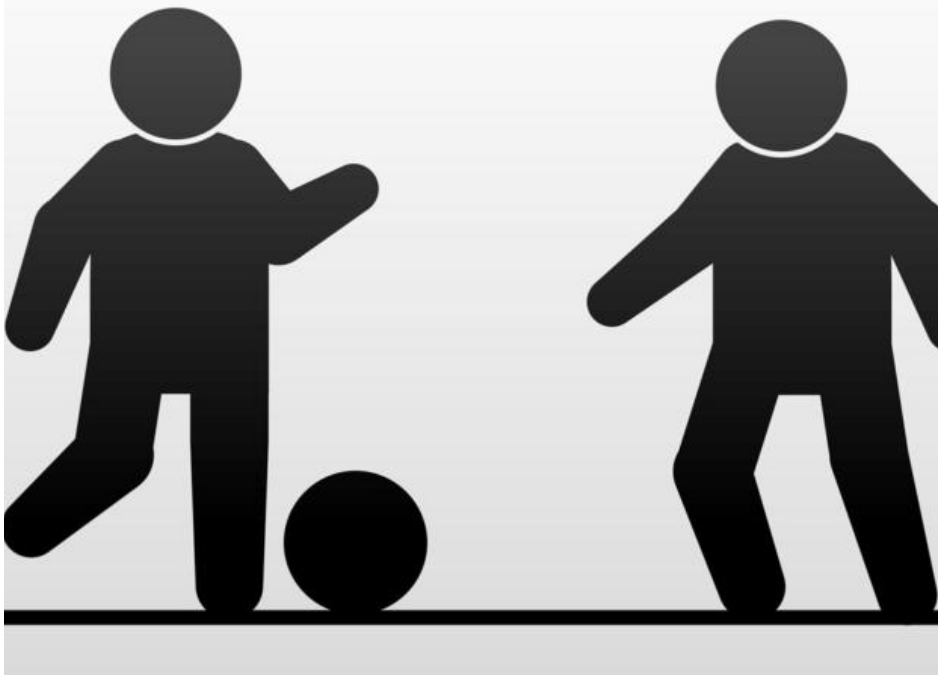
- > **35 heures / 5 jours**
- > **Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €**
- > **Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360 €**
- > **Coût pédagogique intra: 1300 euros (groupe de 15 personnes max)**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues. Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques. Attestation de présence et de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier les processus en jeu dans ce type d'activités
- Définir la logique d'activité et préciser quelles sont les problématiques auxquelles les pratiquants pourraient être confrontés
- Préciser le cadre d'un cycle d'activités en s'appuyant sur les besoins et les attentes des pratiquants
- Choisir des démarches d'intervention pour que le pratiquant puisse s'engager dans sa pratique en y donnant du sens
- Evaluer la progression des pratiquants et leur permettre d'identifier leurs apprentissages en fonction de leurs capacités
- S'approprier le cadre de la réglementation fédérale pour assurer la cohérence entre les propositions pédagogiques et ce qui sera vécu lors des manifestations sportives
- Intervenir en assurant la sécurité des pratiquants



MODULE 3 - ACTIVITÉS DE REVENDICATION DE SES CAPACITÉS

CONTENU

- Logique interne des activités
- Démarches pédagogiques et choix des activités
- Cadre des cycles d'activités et évaluation de la progression des pratiquants dans ce type d'activités
- Interventions auprès de deux groupes de jeunes
- Aménagement du milieu et du matériel
- Adaptations spécifiques
- Création d'outils de suivi des séances pour les sportifs et les éducateurs
- Environnement et sécurité: notion de responsabilité
- Référentiels d'évaluations et outils d'auto-évaluation
- Réglementation Fédérale et projets de stage des stagiaires

Durée et coût du Module 3

- > 35 heures / 5 jours
- > Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €
- > Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360 €
- > Coût pédagogique intra: 1300 euros (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

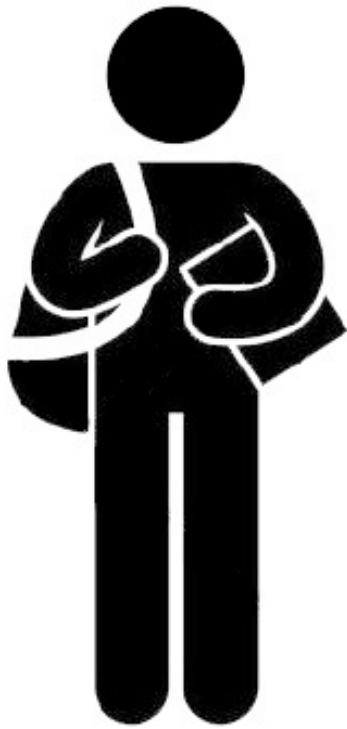
Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.

Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques

Attestation de présence et de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier les processus en jeu dans ce type d'activités
- Définir la logique d'activité et préciser quelles sont les problématiques auxquelles les pratiquants pourraient être confrontés
- Préciser le cadre d'un cycle d'activités en s'appuyant sur les besoins et les attentes des pratiquants
- Choisir des démarches d'intervention pour que le pratiquant puisse s'engager dans sa pratique en y donnant du sens
- Evaluer la progression des pratiquants et leur permettre d'identifier leurs apprentissages en fonction de leurs capacités
- S'approprier le cadre de la réglementation fédérale pour assurer la cohérence entre les propositions pédagogiques et ce qui sera vécu lors des manifestations sportives
- Intervenir en assurant la sécurité des pratiquants



STAGE ET CERTIFICATION DU DIPLÔME FÉDÉRAL D'ANIMATEUR EN SPORT ADAPTE

Durée et coût du stage et de la certification

- > 40 heures de stage et 2 heures de certification
- > Coût de la certification (en inter): 90 €
- > Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 40 €
- > Coût pédagogique intra: 300 € (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

Convention entre l'OF, le stagiaire et le lieu de stage
Suivi et accompagnement du stagiaire
Analyse des cycles proposés
Attestation de fin de stage

CONTENU DU STAGE

- Le stage pédagogique en situation d'une durée de 20h (30h pour la mention APT) se déroule de manière fractionnée. Il s'agit de conduire son enseignement dans la durée. Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage : association affiliée à la FFSA, association affiliée à la fédération délégataire de la discipline.
- A l'issue du stage, le stagiaire réalise un rapport auquel il intègre une attestation de la structure d'accueil certifiant la durée et les conditions de mise en œuvre du stage.
- Pour participer à la certification, l'étudiant devra avoir transmis son rapport de stage au plus tard dix jours avant la date de celle-ci et être possesseur d'une licence F.F.S.A. pour l'année en cours.

LA CERTIFICATION

- Entretien oral (durée 1H : 15 minutes de présentation et 45 minutes d'entretien avec le jury) s'appuyant sur le rapport de stage du candidat. Cet entretien permet d'évaluer :
 - la qualité du projet et son articulation avec le dispositif institutionnel et les besoins singuliers des sujets impliqués dans le projet
 - le choix du support de médiation et sa cohérence au regard des problématiques et besoins des sujets - les choix pédagogiques et leurs conséquences sur la relation éducative, les apprentissages des sujets et leur évolution au regard de leurs besoins initiaux
 - les difficultés rencontrées et les solutions qui ont été proposées ou auraient pu l'être les capacités d'analyse et de réinvestissement
 - la reconnaissance de ses compétences et de ses limites éventuelles et la capacité à faire appel à des personnes ressources.

OBJECTIFS

- Concevoir, coordonner, animer et évaluer un projet en APSA ou en sport adapté en cohérence avec les missions de la structure et les besoins singuliers des sujets accompagnés
- Elaborer par écrit son projet de stage
- Choisir un support d'activités à partir des besoins identifiés et des objectifs poursuivis
- Analyser ses interventions et ses choix pédagogiques
- Rédiger un rapport de stage en situation servant de support à la certification. Ce rapport présentera des aspects institutionnels et pédagogiques et, en outre, un minimum de 6 à 8 séances

FORMATEUR EN AISANCE AQUATIQUE



La formation de formateurs en aisance aquatique est une formation gratuite qui répond à un enjeu de sécurité en matière de noyade chez les jeunes enfants. Elle vise à mener des activités d'aisance aquatique et à mettre en oeuvre des classes bleues sur l'ensemble de la région PACA.



Public visé - Pré-requis :

Cette formation est non qualifiante et non diplômante.

Les titulaires d'un diplôme de MNS, d'un BNSSA, d'une licence STAPS, d'un BEES APSA ou d'un DEJPS APSA peuvent suivre cette formation.

- **Nombre de places: 10**
- **Délai d'accès: 1 à 6 mois**
- **Modalités d'accès: pré-inscription en ligne - Inscription validée à réception d'un mail de confirmation de l'OF**



- **Durée de la formation: 35 heures**

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**
 - **Locaux et plateaux techniques accessibles**
 - **Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire**

Afin de répondre aux nouvelles orientations ministérielles en matière de lutte contre les noyades, à une demande de la FFSA et à un besoin identifié sur le terrain, la Ligue PACA du Sport Adapté propose une formation de "Formateurs en Aisance Aquatique".

Dans le cadre de notre fédération, l'aisance aquatique concerne les jeunes de 4 à 14 ans en situation de handicap mental et/ou psychique.

Les Formateurs seront par la suite amenés à mettre en place des classes bleues à destination des jeunes pour leur apprendre les bases de sécurité en milieu aquatique sur des créneaux massés.



Il n'existe pas d'allègements pour cette formation

Validation de la formation:

La formation de formateur est soumise à une épreuve certificative sous forme de quizz de fin de formation. Une attestation de participation est remise à chaque stagiaire du moment qu'il a suivi l'intégralité des heures de formation.



Financement:

Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant,

Tarif global de la formation

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social

Organisme de formation PACAFSA

Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr

Taux de satisfaction de 100%



FORMATEUR EN AISANCE AQUATIQUE

CONTENU

- Présentation et explication du dispositif ministériel
- Pédagogie de l'action et prise en charge
- Rencontre, évaluation et accompagnement de jeunes en situation de handicap mental/et ou psychique répondant au dispositif ministériel de l'Aisance Aquatique
- Structuration de l'espace pour le jeune dans l'eau
- Définition et appropriation de la flottaison, de la résistance et de la propulsion

Durée et coût de la formation

- > 35 heures
- > Gratuite

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec le public jeune sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Connaître et s'appropriier le dispositif ministériel de l'Aisance Aquatique
- Identifier les trois paliers de l'Aisance Aquatique
- Evaluer le niveau de chaque jeune
- Construire des séances d'apprentissage pour les jeunes sur minimum 8 créneaux de 40 minutes
- Créer et adapter des outils de prise en charge, d'observation et d'évaluation des capacités et des progrès des jeunes
- Se projeter dans la mise en œuvre de futures classes bleues
- Identifier les acteurs du Sport Adapté, en lien avec ce dispositif



FORMATIONS THÉMATIQUES

- LES VIOLENCES DANS LE SPORT
- LES SPÉCIFICITÉS ET BESOINS DU PUBLIC: LA RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE DANS LE SPORT ADAPTÉ
- FORMATIONS D'OFFICIELS SPORT ADAPTE

FORMATIONS THEMATIQUES

Les formations thématiques sont des journées d'informations et d'échanges autour de thématiques sociétales actuelles, en lien avec le domaine sportif et le champ du handicap.

Public visé - Prérequis :

Ces formations sont accessibles à tout public, quelque soit son âge, son sexe ou encore son handicap. Elles peuvent intéresser aussi bien des sportifs en situation de handicap que des sportifs valides, des dirigeants de club, des bénévoles d'associations...

Il n'y a donc aucun prérequis à l'inscription si ce n'est d'être licencié à la FFSA (licence cadre, bénévole, autre pratiquant ou sportif).

- **Nombre de places: 15 par session**
- **Délai d'accès: 1 mois**
- **Modalités d'accès: pré-inscription en ligne - Inscription validée à réception d'un mail de confirmation de l'OF**
- **Durée de la formation: 7 heures**
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**
 - Locaux et plateaux techniques accessibles
 - Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire

FORMATIONS THEMATIQUES

Les thématiques abordées lors de ces formations sont:

- Les violences dans le Sport



- Les spécificités et besoins du public: la responsabilité éthique dans le Sport Adapté



- Officiel en sport adapté dans une discipline donnée



Il n'existe pas d'allègements concernant ces formations.

Validation des formations:

La délivrance de l'attestation de suivi de la formation thématique est effective à la fin des 7 heures de formation.

Suivant la thématique abordée, un diplôme peut-être délivré à la suite d'une épreuve certificative comme pour le PSC1.

Financement:

Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant.

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social

Organisme de formation PACAFSA
Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr



FORMATION THEMATIQUE

LES VIOLENCES DANS LE SPORT

CONTENU

- **Notions et formes de violences**
- **Cadre législatif et juridique**
- **Notion de responsabilité**
- **Echanges et partage de bonnes pratiques**
- **Témoignages**

Durée et coût de la formation

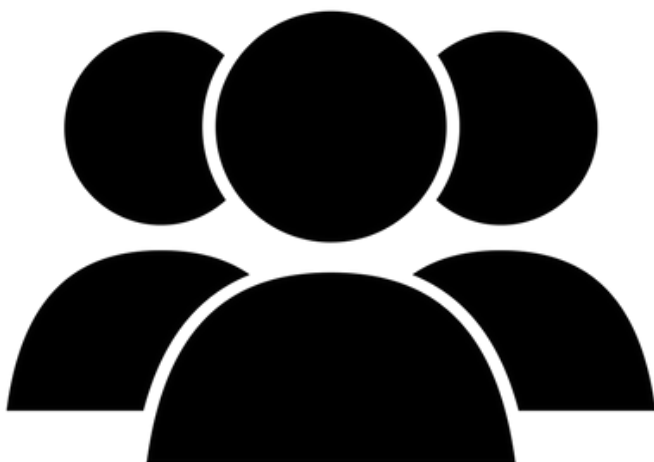
- > **7 heures/ 1 journée**
- > **Coût pédagogique: 20 euros/stagiaire**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires en formation sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs problématiques ou questionnement de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les types et formes de violences dans le sport
- Aborder la notion de violence sexuelle et être attentif aux signaux d'alerte
- Appréhender le cadre législatif, réglementaire et juridique
- Interroger sa posture et prendre pleinement conscience de ses responsabilités
- Recueillir des éléments d'informations sur la thématique
- Identifier les interlocuteurs privilégiés en cas de besoin
- Être capable, autant que faire se peut, de prévenir les violences dans le sport



FORMATION THEMATIQUE

LES SPÉCIFICITÉS ET BESOINS DU PUBLIC: LA RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE DANS LE SPORT ADAPTÉ



CONTENU

- **Notions de handicap, déficience, maladie**
- **Notions de responsabilité et d'éthique**
- **Explication du Sport Adapté et du fonctionnement de la FFSA**
- **Besoins des publics en situation de handicap mental et/ou psychique**
- **Rencontre et échange avec le public**

Durée et coût de la formation

- > **7 heures/ 1 journée**
- > **Coût pédagogique: 80 euros/stagiaire**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires en formation sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs problématiques ou questionnement de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins des publics qui relèvent du Sport Adapté
- Maîtriser les notions de responsabilité et d'éthique
- Comprendre le fonctionnement du Sport Adapté
- Interroger sa pratique au regard de sa responsabilité éthique
- Définir des pistes de développement de sa pratique au regard des spécificités et des besoins du public



FORMATION THEMATIQUE

OFFICIEL EN SPORT ADAPTE EN FONCTION DES DISCIPLINES SPORTIVES

CONTENU

- Notions de handicap, déficience, maladie
- FFSA et missions
- Besoins des publics en situation de handicap mental et/ou psychique
- Règlement sportif
- Adaptation pratique: organisation des compétitions

Durée et coût de la formation

- > 2 à 4 heures
- > Gratuite

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires en formation sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs problématiques ou questionnement de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins des publics qui relèvent du Sport Adapté
- Comprendre le fonctionnement du Sport Adapté
- Comprendre la construction du règlement sportif de la discipline
- Interroger sa pratique au regard de ce règlement spécifique
- Officier sur une ou plusieurs compétitions de Sport Adapté

Prochaine date de formation: à définir
Lieu: en fonction du besoin - possibilité de visio

Taux de satisfaction de 100 %

Organisme de formation PACAFSA
Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr

A photograph of a diverse group of people, including men and women of various ages, seated in an audience. They are all clapping their hands, suggesting they are participating in or appreciating a presentation or performance. The setting appears to be a conference room or a small theater. In the background, a red banner is visible with the text "Tous engagés pour défendre le secteur de nos clients". The overall atmosphere is positive and engaged.

FORMATION REGIONALE DES DIRIGEANTS ET BENEVOLES

FORMATION REGIONALE DES DIRIGEANTS ET BENEVOLES



La formation régionale des dirigeants et bénévoles permet de mobiliser et de développer les connaissances des dirigeants et des bénévoles de la région en matière de Sport Adapté de manière à rendre les projets de développement encore plus efficaces, en lien avec le Projet Sportif Fédéral (PSF).

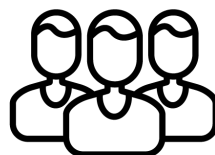
Public visé - Pré-requis :

Cette formation est non qualifiante et non diplômante pour les personnes dirigeantes ou membres d'une association sportive affiliée ou en cours d'affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté. Chaque personne doit être à jour de sa licence FFSA (cadre, bénévole).

**Cette formation est régionale. Elle n'offre pas de prérogatives professionnelles supplémentaires.*



- **Nombre de places: 10 par session**
- **Délai d'accès: 1 mois**
- **Modalités d'accès: pré-inscription en ligne - Inscription validée à réception d'un mail de confirmation de l'OF**
- **Durée de la formation: 7 heures**
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**
 - **Locaux et plateaux techniques accessibles**
 - **Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire**



FORMATION RÉGIONALE SPORT ADAPTE

Cette formation vise à comprendre l'organisation et le fonctionnement de la Fédération Française du Sport Adapté. L'affiliation, la prise de licence, les calendriers sportifs, la réglementation en cours et les dispositifs de la FFSA sont détaillés de manière à ce que chaque bénévole puisse s'investir pleinement en connaissance de l'environnement fédéral.

Il n'existe pas d'allègements concernant cette formation.

Validation de la formation:

La délivrance de l'attestation de suivi de la formation régionale des dirigeants et bénévoles est effective à la fin des 7 heures de formation



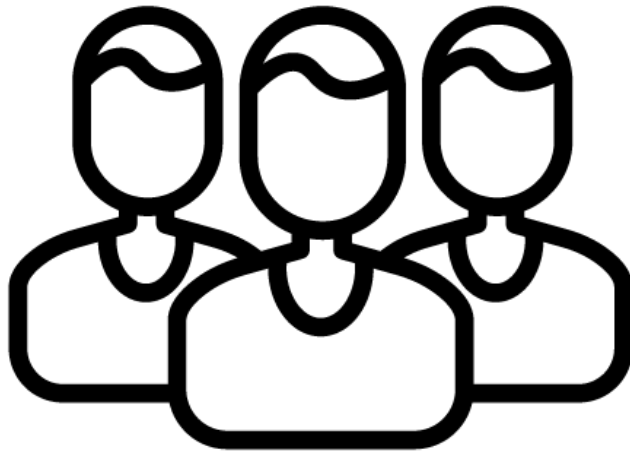
Financement:
Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant,

Tarif global de la formation: 80 euros

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social

Organisme de formation PACAFSA
Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr





Durée et coût de la formation

- > **7 heures/ 1 journée**
- > **Coût pédagogique: 80 euros**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les dirigeants et bénévoles sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs difficultés de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.

FORMATION REGIONALE DES DIRIGEANTS ET BENEVOLES DU SPORT ADAPTE

CONTENU

- **Notions de handicap, déficience, maladie**
- **La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive et dispositifs**
- **Identifier les besoins des sportifs**
- **Missions d'accompagnement de la Ligue et des comités**
- **Le projet de développement: conception, mise en œuvre et évaluation**
- **Freins et leviers du développement de la pratique**

OBJECTIFS

- Connaître la F.F.S.A et ses finalités, comprendre son organisation
- Identifier les besoins des publics accueillis
- Interroger son fonctionnement au regard du fonctionnement de la FFSA, de la Ligue et des CDSA
- Comprendre le rôle des acteurs engagés
- Définir une stratégie de développement à travers l'écriture d'un projet
- Choisir des actions en adéquation avec le projet sportif fédéral dans un but de développement de la pratique

Prochaines dates de formation: 10 Juin 2022

Lieu: à définir (selon les dirigeants intéressés par chaque session)

Organisme de formation PACAFSA
Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr

CALENDRIER DES FORMATIONS 2021-2022




- Les 27 Septembre, 08 et 18 Octobre 2021 : **Module 1 "projet autour du jeu" du Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté (intra)** - Marseille
- Du 25 au 29 Octobre 2021: **AQSA Modules 1 et 2 para tennis adapté (intra)** - Aix-en-Provence
- Du 25 au 29 Octobre 2021: **Formation des formateurs en Aisance Aquatique** - Antibes et Cannes
- Les 5 et 10 Novembre, et 6 Décembre 2021: **Module 1 "projet autour du jeu" du Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté (intra)** - Marseille
- Le 30 Novembre 2021 : **Formation des officiels de para natation adaptée en visio** - Départements 83 et 06
- Les 31 Janvier, 1er Février et 3 Février 2022: **AQSA Module 1 (intra BPJEPS APT)** - CREPS d'Antibes
- Du lundi 14 au vendredi 18 Février 2022: **Module 2 " sports collectifs " du Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté (intra)** - Marseille
- Du lundi 23 au mercredi 25 Mai 2022: **AQSA Module 1 (inter) - ouvert à tous** - CREPS d'Antibes ou d'Aix-en-Provence
- Du lundi 04 au vendredi 08 Avril 2022: **AQSA Module 2 Activités Physiques pour Tous (intra)** - CREPS d'Antibes
- Le mardi 26 Avril 2022: Formation thématique **"Les spécificités et besoins du public: la responsabilité éthique dans le Sport Adapté"** - Ligue de Rugby (intra) - Aix-en-Provence
- Le jeudi 19 Mai 2022: **Formation thématique "Les violences dans le sport" (inter)** - Nice ou en visio
- Du lundi 30 Mai au vendredi 03 Juin 2022: **Module 2 " sports collectifs " du Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté (intra)** - Marseille
- Le vendredi 10 Juin 2022: **Formation régionale des dirigeants/bénévoles (inter)** - Aubagne ou en visio

*Formation en bordeaux = formations en intra
Formations en bleu = formations en inter, ouvertes à tous publics*

CONTACTS ET INSCRIPTIONS



Si vous êtes intéressé par l'une de nos formations ou si vous souhaitez dès à présent vous préinscrire à l'une d'entre elles, n'hésitez pas à nous contacter par mail: contact@liguepacasa.fr ou à nous téléphoner au 04.42.04.94.01 ou 06.41.31.61.52.

Vous pouvez également [cliquez ici](#)  pour remplir une préinscription en ligne.
Nous prendrons contact avec vous par la suite.

Notre catalogue de formation est uniquement disponible au format numérique. Il est disponible et mis à jour sur notre site internet, rubrique "me former" et sur notre page Facebook

Notre référent handicap, Monsieur CANU Alain (06.50.51.99.98) ainsi que la responsable des formations, Madame LEBERT Emilie (06.41.31.61.52), se tiennent à votre disposition pour toute question relative à nos formations et à leur accessibilité.



NOS PARTENAIRES



Trans'Formation
Organisme national de formation de la FFSA

